

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 9 AVRIL 2018**

Objet : Approbation du PV du conseil municipal du 29/03/2018

Le conseil municipal approuve le procès-verbal.

Objet : Vote du compte de gestion 2017 (commune et énergie photovoltaïque)

M. le Maire informe l'assemblée que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2017 a été réalisée par M. Pascal POIRIER Receveur Municipal et que le compte de gestion dressé par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune

Il est voté à l'unanimité des membres présents.

Objet : Vote du compte administratif 2017 (commune)

Mme Martine LAURENSOU est désignée pour assurer la présidence de l'assemblée afin d'examiner le compte administratif de l'année 2017 dressé par Monsieur Patrick DELLAC Maire.

FONCTIONNEMENT :

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>	<u>SOLDE</u>
Résultats reportés	0.00	161 297.69	+ 161 267.69
Résultats de l'exercice	247 456.41	334 518.34	+ 87 061.93
<u>Résultat cumulé</u>			+ 248 359.62

INVESTISSEMENT :

Résultats reportés		23 928.91	+ 23 928.91
Résultats de l'exercice	59 026.47	68 216.56	+ 9 190.09
<u>Résultat cumulé</u>			+ 33 119.00

<u>Restes à réaliser</u>	124 843.00	14 700.00	- 110 143.00 €
<u>Solde RAR</u>			

*Compte tenu des reports 2016, la section de fonctionnement présente un solde excédentaire de **248 359.62 €***

*Compte tenu des reports 2016 et des restes à réaliser, la section d'investissement présente un solde Déficitaire de **77 024.00 €***

M. le Maire ne prend pas part au vote et se retire. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte administratif 2017 du Budget communal.

Affectation des résultats

Considérant l'excédent de fonctionnement, le Conseil Municipal décide l'affectation des résultats comme indiqué ci-dessous :

Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : **77 024.00 €**

Compte 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté : **171 335.62 €**

Objet : Vote du budget 2018

Photovoltaïque :

Après présentation du budget en dépenses et recettes en section de fonctionnement et section d'investissement, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de passer au vote.

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 4 421,79 €

Les dépenses d'investissement sont nulles

Les recettes d'investissement s'élèvent à 4 449.95 €

**Le Conseil Municipal à l'unanimité des voix vote le budget primitif 2018 « Energie photovoltaïque »
En suréquilibre en section d'investissement.**

Commune :

Après présentation du budget en dépenses et recettes en section de fonctionnement et section d'investissement, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de passer au vote

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à 488 270.84 €

Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 417 323,29 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité des voix vote le budget primitif 2018

L'ordre du jour étant épuisé.

La séance est levée à 20 h 30

Le Maire

Patrick DELLAC